

Mobilisation autour de l'emploi

Comme chaque année, le forum de l'Emploi organisé le 18 septembre par la Maison pour l'emploi et de l'Insertion de Blagnac, a connu une large fréquentation. La présence d'entreprises venues nombreuses était l'un des points forts de cette journée. Rencon-



trés, échanges, renseignements et même dépôt de CV... les personnes en recherche d'emploi ont eu une occasion unique d'être en contact avec des dirigeants ou représentants du monde du travail dans une atmosphère plus détendue. Les relais-emploi de Blagnac Constellation se sont également impliqués aux côtés de la Maison pour l'Emploi et l'Insertion.

Le 2 octobre, c'est à Mondonville que les relais-emplois se retrouvaient pour leur réunion collective annuelle : ils abordaient, avec des spécialistes, l'évolution des conditions de travail et notamment la gestion du stress.

zoom sur

Une nouvelle saison au gymnase Saint Exupéry



Le Gymnase Saint-Exupéry accueillera comme chaque année, hors créneaux scolaires, des associations.

Trois communes, en particulier, Aussonne, Blagnac et Cornebarrieu, utilisent cet équipement bien conçu pour la pratique de certains sports comme le basket. D'autres activités de handball, hockey, volley-ball... trouvent là un site particulièrement adapté aux entraînements hebdomadaires comme aux compétitions officielles.

Pour le seul mois d'octobre, le gymnase Saint-Exupéry aura été utilisé 80 heures par les associations des communes membres. Il a également accueilli la ligue Midi-Pyrénées de handball.

Le gymnase du Collège d'Aussonne

Fin des travaux et contrôles de sécurité vont se succéder au cours de ce dernier trimestre. Dès la rentrée de janvier 2009, les collégiens scolarisés à Aussonne vont pouvoir utiliser les installations réalisées par Blagnac Constellation.



Tout comme le gymnase du lycée Saint-Exupéry de Blagnac, le gymnase sera bien sûr prioritairement destiné aux élèves mais, hors temps scolaire, cet équipement pourra être mis à disposition des associations de Blagnac Constellation selon une procédure bien établie : les demandes doivent être déposées en mairie ; via les élus délégués, elles sont examinées en commission. Celle-ci, composée de représentants de chaque commune de Blagnac Constellation, va examiner l'ensemble des demandes et essayer de trouver la meilleure adéquation possible entre créneaux horaires disponibles et aspirations de chaque club. Les décisions sont ensuite notifiées aux associations concernées.

brèves

n°14
novembre 2008

SEXTANT

LA LETTRE DE BLAGNAC CONSTELLATION

Trois questions à Bernard Keller, président de Blagnac Constellation

Sextant – Le 1er janvier 2009, la Communauté Urbaine prendra le relais de la Communauté d'Agglomération. Elle intégrera de nouvelles compétences, notamment la création de zones d'activités, la voirie, la gestion des déchets, l'eau, les plans locaux d'urbanisme (PLU). Comment Blagnac Constellation va-t-il se situer dans ce nouveau contexte ?

BK – Blagnac Constellation est avant tout un territoire, un espace de projet, une vision partagée de l'aménagement du secteur : AéroConstellation hier, le Parc des Expositions aujourd'hui. Ces projets structurants résultent de l'échange et de l'entente entre les communes et Blagnac Constellation est l'espace de réflexion pour initier ces projets. Cette fonction demeure prioritaire, elle est la marque de Blagnac Constellation. Parallèlement, la Communauté Urbaine, dans un souci d'efficacité, a prévu une organisation au plus près des habitants, en regroupant les communes d'un même secteur géographique pour gérer les activités désormais sous sa responsabilité. Pour le secteur Nord Ouest, Blagnac Constellation devrait s'imposer naturellement, avec ses six communes. En effet, depuis longtemps, des services ou des équipements sont gérés en commun (relais emploi, instruction des permis de construire, gymnases...). Toutefois, les activités de la Communauté Urbaine ne sont pas strictement identiques à celles exercées par Blagnac Constellation. En conséquence, la structure intercommunale continuera, le temps nécessaire, à assurer les services qui ne seraient pas intégrés dans l'organisation territoriale prévue par la Communauté Urbaine.

Sextant – Les projets en cours (unité petite enfance, groupes scolaires dans les opérations d'aménagement d'Andromède et Monges-Croix du Sud, gendarmerie...) vont-ils être repris par la Communauté Urbaine ou vont-ils être menés à bien par Blagnac Constellation ?

BK – Pour l'instant la Communauté Urbaine doit faire face à la prise en charge de ses compétences obligatoires, prévues par la loi, et de façon identique sur les 25 communes de l'agglomération toulousaine. C'est pour cette raison que Blagnac Constellation continuera à porter les projets engagés, qui ne sont pas dans le champ strict des compétences de la Communauté Urbaine.

Sextant – La politique de solidarité financière entre les communes de Blagnac Constellation a souvent été citée en exemple. Dès lors que la Communauté Urbaine est en charge de la gestion des opérations d'aménagement en cours ou à venir, ce principe sera-t-il remis en cause ?

BK – Au contraire, ce principe de mutualisation et de partage des richesses entre les communes sera renforcé. C'est précisément l'une des finalités de la Communauté Urbaine que de financer, avec la taxe professionnelle, sur l'ensemble de son territoire, des projets d'aménagement structurants pour l'agglomération. Blagnac Constellation va plus loin puisque depuis 5 ans maintenant, les communes partagent en plus une grande partie de leur taxe sur le foncier bâti pour financer des équipements de proximité, complémentaires des investissements de la Communauté Urbaine.

propos

Gendarmerie La première pierre officiellement posée

A hauteur du rond-point des Etoiles sur la commune de Beauzelle, bien visible de la route de Grenade, le chantier de construction de la brigade Beauzelle-Blagnac Constellation s'active. Le 23 octobre, la pose officielle de la première pierre est venue sceller le partenariat qui va offrir un nouvel équipement de qualité aux forces de gendarmerie de Blagnac Constellation.

- Le 19 décembre 2007 était officiellement signée la convention de partenariat public-privé entre Blagnac Constellation, la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées et la Générale de Bâtiment Midi-Pyrénées qui marquait le passage en phase opérationnelle du dossier.

- Courant juillet 2008, les premiers travaux d'implantation démarraient sur le site d'Andromède, à proximité du giratoire de Etoiles.

- Le 23 octobre 2008, la « première pierre » du bâtiment dont l'architecte Christian le Gallic a dessiné les plans, était posée.

- La nouvelle gendarmerie devrait être livrée en novembre 2009. Le déménagement de la Brigade est prévu fin 2009- début 2010.

Les locaux répondront aux normes de qualité environnementale d'Andromède et les travaux sont menés dans le cadre d'un chantier « propre ».



23/10/2008 : Pose de la première pierre de la Brigade Beauzelle-Blagnac Constellation

Regards sur Blagnac Constellation

Sivom Blagnac Constellation

15 Place Intérieure de l'Eglise 31700 Blagnac - Tél : 05 62 74 27 90

Président : Bernard KELLER



Secrétariat de rédaction : Agence de presse - 05 61 30 10 77

Conception / réalisation : Place Publique - 05 61 41 04 76

PARC DES EXPOSITIONS

Un équipement de niveau européen sur Blagnac Constellation

Le remplacement du Parc des Expositions, devenu vétuste et sous-dimensionné pour la métropole toulousaine est aujourd'hui nécessaire.



La ville de Toulouse a souhaité confier au Grand Toulouse la relocalisation de cet équipement qui vise à positionner l'agglomération au niveau des autres métropoles européennes pour l'accueil de ces manifestations. Après examen de ce dossier, deux points sont d'ores et déjà acquis : d'une part, le Parc ne peut pas être reconstruit sur l'emplacement actuel, l'île des Ramiers. D'autre part, après analyse de plusieurs sites, c'est le territoire de Blagnac Constellation qui a paru le plus à même d'accueillir le nouvel équipement. Cette infrastructure de niveau européen ne verra pas le jour avant quelques années, mais, déjà, placé sous l'égide de Bernard Keller, un comité de pilotage du Grand Toulouse travaille sur le projet.

Si l'implantation n'est pas arrêtée, comme pour AéroConstellation, la politique de réserves foncières, intelligemment menée depuis près de quinze ans, permet à Blagnac Constellation d'offrir au Grand Toulouse une superficie à minima de 40 ha, aux limites des communes d'Aussonne, Beauzelle et Seilh, en bordure d'AéroConstellation. Cette mise à disposition n'invalide pas pour autant l'extension future des zones aéronautiques puisque 70 ha resteront encore libres dans le même secteur.

Un projet à rayonnement européen

Pour le Grand Toulouse, il ne s'agit pas seulement de « délocaliser » le Parc des Expositions, mais de donner une plus value à l'image de l'agglomération toulousaine, de la doter d'un équipement d'un niveau au moins égal à celui de villes comme Bilbao, Lyon, Turin....

Le projet prévoit d'accueillir des manifestations à rayonnement international.

Un environnement favorable

Outre la surface disponible, la question de l'environnement se pose pour une infrastructure de cette ampleur. Blagnac Constellation présentait des atouts indéniables d'accès : voie rapide, desserte privilégiée avec l'arrivée de la ligne E, proximité de l'aéroport pour la clientèle internationale... La superficie disponible prévoit aussi la création de stationnements à l'échelle de la structure.

Des services associés

Pour dynamiser le secteur à partir de ce projet, les élus de Blagnac Constellation souhaitent renforcer les infrastructures d'accès et les équipements en amont de la future installation. Ainsi, le Parc des Expositions ne constituerait pas un pôle isolé mais il apporterait à toute la zone un pouvoir attractif renforcé par la création d'un ensemble de services associés. On pense, bien sûr, à un Palais des Congrès qui aurait pleinement sa place, mais aussi peut-être au développement d'une hôtellerie haut de gamme, de services de restauration...

Un comité de Pilotage présidé par Bernard Keller

Le Grand Toulouse a décidé la création d'un Comité de Pilotage qui a élaboré un cahier des charges pour confier à un cabinet d'experts la définition du programme précis et étudier les meilleurs scénarios pour la localisation. Son président, Pierre Cohen, a nommé Bernard Keller à la présidence de ce Comité de Pilotage ; les maires d'Aussonne, Beauzelle et Seilh, les communes dont les territoires peuvent être directement impactés, sont également membres de ce comité. La validation du projet pourrait intervenir l'été prochain et le lancement de la consultation à l'automne 2009.

À SEILH, UN LABEL EUROPÉEN POUR LE SITE DE LAUBIS

L'urbanisation du quartier de Laubis, au nord de Seilh, était à l'ordre du jour. Située à 3 km seulement du futur terminus de la ligne E, cette zone va tirer parti de la dynamique globale et profiter des mutations à venir avec la construction future du Parc des Expositions. Les projets de développement doivent donc faire coexister harmonieusement l'esprit « village », qui prévaut aujourd'hui et la logique urbaine qui impactera le futur.



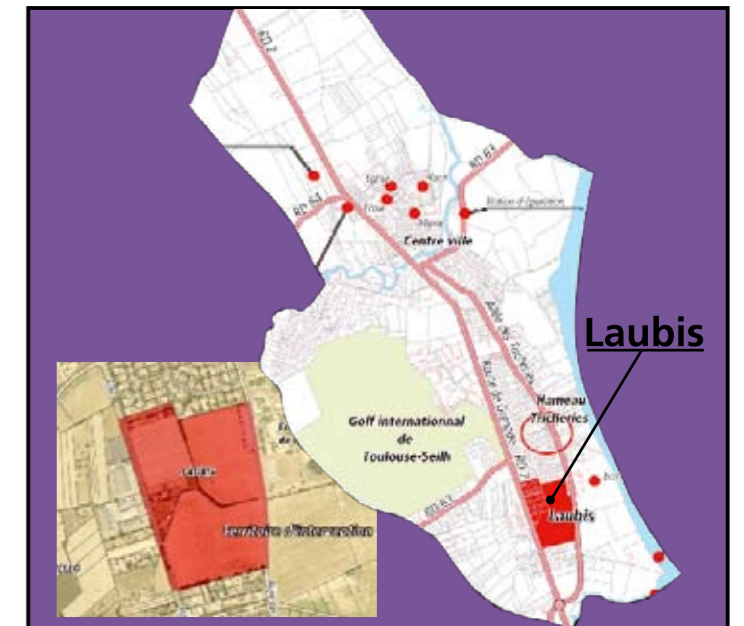
Pour relever ce défi, avec le soutien du Grand Toulouse, Blagnac Constellation a proposé la candidature de Laubis comme site d'étude pour le concours Europan, un véritable laboratoire de conception urbaine pour de jeunes architectes et urbanistes. Le 15 octobre, la candidature de Laubis

a été retenue par le comité français d'orientation pour la Xème session d'Europan. Elle figure donc parmi les six sites français sur les douze en lice.

Quelques 1700 équipes candidates issues de plus de 20 pays vont donc proposer des projets adaptés aux différents sites retenus en Europe.

Les jeunes architectes qui vont travailler sur l'urbanisation du site de Laubis auront pour mission de développer un véritable projet de ville.

Ils devront explorer des pistes originales pour créer un quartier animé, qui réponde à l'esprit des villes européennes qui mixent services, équipements et habitat, tout en préservant l'intimité,



le « chez-soi ». Ils devront également intégrer la logique de développement durable en mettant le quartier en perspective avec la zone naturelle en terrasse sur la Garonne et en développant des circulations douces et des modes de transports alternatifs à la voiture.

EUROPAN. UNE OPPORTUNITÉ POUR UN PROJET D'ENVERGURE

Retenu au titre de la Xème session d'Europan, le site de Laubis présentait des atouts :

- Une zone en mutation

Le concours Europan a pour objectif « d'aider les villes et les aménageurs à trouver les réponses architecturales et urbaines novatrices sur des situations urbaines en mutation ».

Avec l'accueil du Parc des Expositions, ce secteur situé à proximité des transports en commun a vocation à proposer une certaine intensité urbaine, tout en préservant un environnement naturel de grande qualité. En ce sens, l'aménagement du site de Laubis répond bien aux critères d'Europan.

- Un concept global

Du fait de la situation et des perspectives d'avenir sur le secteur, l'urbanisation de Laubis était un dossier complexe. Europan permet, à travers les propositions des équipes pluridisciplinaires de jeunes architectes, urbanistes, sociologues, paysagistes... d'ouvrir les possibilités sur l'aménagement de ce quartier.

- Une dynamique urbaine à l'échelle de l'Europe

Chaque édition développe des thématiques différentes. La Xème session s'applique à trouver des solutions innovantes en terme de mobilité et de diversité des déplacements, à étudier les zones de partage entre espace privé et espace public, à développer les notions de « nature dans la ville », d'habitat durable, dans une échelle de proximité. Des préoccupations que Blagnac Constellation a également pour répondre à ses exigences de qualité de vie.